



Janvier 2016 N°15

Dolmayrac

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

Meilleurs Vœux 2016

L'Edito du maire



Madame, Monsieur,

De nombreux nouveaux arrivants sont venus cette année s'installer sur notre commune. Nous les remercions de leur choix et leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation.

2015 se termine, nous voici à un moment propice pour une rétrospective sur les faits importants qui ont caractérisé cette année.

- Année à rebondissements du fait de l'élaboration de la Loi NOTRe.

L'action des parlementaires sénateurs et celle des élus au sein de l'Association des Maires Ruraux de France, ont permis de préserver les petites communes, en leur maintenant la compétence générale, gage de leur indépendance et de leur pérennité.

- Année de difficultés financières pour beaucoup d'entre nous.

Le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taxes foncières et d'habitation.

- Année de travail du Conseil Municipal sur des projets structurants.

Je remercie les adjoints de leur soutien et de leur volonté de toujours trouver des réponses optimales pour la commune aux problèmes posés. Je remercie également chaque membre de l'équipe Municipale pour sa disponibilité et son enthousiasme au service de la commune.

Avec la SEM47, mandatée par le Conseil Départemental, nous avons beaucoup travaillé sur la restructuration des bâtiments communaux.

Nous avons abouti à un projet dans lequel chacun, sur la commune, s'y retrouvera, puisqu'il concerne : la Mairie, l'École, les salles utilisées lors des temps périscolaires et des activités d'associations de la commune.

Dès que nous aurons calé le financement du projet, au printemps, nous mettrons en place un Comité de Pilotage composé de personnes membres du Conseil, des enseignantes, si elles le souhaitent, de la secrétaire de Mairie, des présidents(es) des associations de la commune, ainsi qu'une personne ayant à subir un handicap.

Les premières conclusions de ce Comité de Pilotage vous seront présentées durant l'été prochain.

D'autres projets sont en cours : l'équipement et la mise aux normes des réseaux de l'atelier informatique, le parking de l'entrée basse du bourg, pour lequel l'Architecte des Bâtiments de France n'a pas validé le projet que nous avons imaginé. Nous reviendrons vers lui après avoir travaillé avec un paysagiste, qui nous aidera également dans notre réflexion sur l'aménagement du terrain situé à l'entrée sud du bourg, que nous avons acquis cette année.

Nous nous retrouverons si vous êtes disponibles le dimanche 10 janvier 2016 lors de la cérémonie des vœux.

En attendant de partager avec vous ce moment, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite beaucoup de joie durant ces fêtes de fin d'année. Profitez de ces moments un peu particuliers, à l'image de ces poilus qui avaient fraternisé avec les soldats allemands en 1915 au moment de Noël, pour vous rapprocher de certains de vos parents, amis, collègues, voisins, pour démarrer 2016 dans un climat apaisé.

A toutes les personnes qui seront absentes lors de la cérémonie des vœux, je présente d'ores et déjà, mes vœux les plus sincères de Bonne et Heureuse année 2016.

Bien cordialement
Michel VAN BOSSTRAETEN

Sommaire

Etat civil	
Infos pratiques	3
Infos municipales	4 et 5
Voirie	6
Déchets et ordures ménagères	7
L'école	8
Le C.C.A.S.	9
Les manifestations	9 et 10
Les Associations	11

Les conseils municipaux

Ils sont ouverts au public. Chaque ordre du jour est affiché aux trois emplacements (bourg, Lamau-relle et Pech de Plat). Les comptes rendus sont publiés sur le site internet de la commune.

Timbre fiscal électronique

La Direction générale des Finances publiques offre depuis le 02 mars 2015 la possibilité de dématérialiser le timbre fiscal. La possibilité d'acquiescer des timbres fiscaux électroniques s'inscrit dans une démarche d'évolution numérique visant à offrir un meilleur service à l'utilisateur et à moderniser le fonctionnement de l'administration, tout en allégeant les charges. Ce service est accessible sur le site « timbres.impots.gouv.fr » et il permet à l'utilisateur d'acheter en ligne 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, son timbre fiscal électronique.

Brûlage Rappel

Sans autorisation demandée à la Mairie, au minimum 5 jours avant la date prévue, le brûlage est interdit. Les déchets verts, tontes et feuilles peuvent être compostés sur place, les bois de taille des arbres et des haies doivent être apportés en déchetterie.

Etat-Civil 2015

Bienvenue à

Nesrine, Amel, Lina BOUBDARA, née le 23 avril 2015
Liliana OURS, née le 24 avril 2015
Margaux, Elena GOUILLON, née le 09 mai 2015

Ils se sont dit oui

Elodie BINOIS et Christophe, Jacky PHILIPPON, mariés le 22 août 2015
Violène Jeanine Josiane MESNILGRETE et Xavier BABU, mariés le 19 septembre 2015

Ils nous ont quittés

Raymonde, Denise BERNOU, décédée le 26 février 2015
René HERVÉ, décédé le 17 juillet 2015
Yolande LAZZATI, décédée le 20 novembre 2015
René SCHIA, décédé le 14 décembre 2015

Infos pratiques



Votre secrétaire de Mairie,
Madame Séverine REZÉ
vous accueille
aux horaires suivants :

mardi : de 9 heures à 12 heures

mercredi : de 9 heures à 12 heures

vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 15 heures

samedi : de 9 heures à 12 heures

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie,

Par téléphone au **05 53 01 03 56**

Par télécopie au **05 53 01 28 83**

Par e-mail à **contact@ville-dolmayrac.fr**



www.ville-dolmayrac.fr

Notre site internet **www.ville-dolmayrac.fr** contient une rubrique « **Services** » dédiée aux activités professionnelles de notre commune.

Tous les acteurs économiques peuvent s'y faire recenser : c'est un service gratuit que nous proposons.
Merci de nous transmettre vos informations à publier dans cette rubrique par mail à **contact@ville-dolmayrac.fr**

■ Restructuration des bâtiments communaux

Ce projet a mobilisé l'énergie du conseil municipal sur une bonne partie de l'année 2015.

A l'évidence, les locaux actuels utilisés pour l'école, la mairie, les locaux associatifs, l'accueil périscolaire et le stockage de matériel ne répondent plus aux besoins et aux normes, que ce soit pour l'utilisation actuelle, la surface des salles de classe, l'isolation, l'électricité, l'accessibilité, ...

La construction d'une mairie neuve aurait libéré de l'espace pour l'école et les autres usages mais aurait néanmoins nécessité beaucoup de travaux dans les bâtiments actuels en plus de la construction neuve. Nous aurions donc eu double dépense sans forcément obtenir un résultat très fonctionnel. De plus le parking existant aurait été sacrifié alors qu'il est très utile.

Il nous a donc paru plus judicieux d'envisager un réaménagement total de l'ensemble des bâtiments actuels afin de les réorganiser de manière plus rationnelle. La partie arrière sans intérêt architectural sera partiellement démolie pour permettre l'implantation d'une



construction neuve complémentaire en harmonie avec les bâtiments conservés. Nous pourrions ainsi concilier confort, modernité et respect du charme de notre patrimoine.

Nous sommes conscients que le contexte n'est pas aux projets coûteux et cette formule est économiquement la plus intéressante, efficace, raisonnable, plus économe en énergie et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Fidèles à nos engagements, nous mettrons en place un comité de concertation pour présenter le projet aux enseignants, aux représentants de toutes les associations utilisatrices et notamment bien sûr de l'association des parents d'élèves, dès que les plans seront prêts. Notre objectif est de nous assurer que tous les utilisateurs y trouvent satisfaction et que le projet soit validé par l'architecte des bâtiments de France. N'oublions pas en effet que nous sommes dans le périmètre de la Tour, classée monument histo-

rique et que nous n'avons pas une totale liberté ni dans le choix des matériaux, ni dans les volumes des bâtiments, ni dans le choix des couleurs notamment.

Le Conseil départemental nous apporte gratuitement son assistance technique via un nouveau service mis en place pour les communes de petite taille, qui ont des projets importants et ne disposent pas de service technique. Nous sommes les premiers bénéficiaires de cette assistance destinée à dégager le meilleur projet au moindre coût. Nous avons sollicité toutes les subventions possibles afin de limiter le coût pour la commune.

Après les phases d'études, les autorisations d'urbanisme devraient intervenir au cours du 2^e trimestre 2016, après le vote du budget 2016.

Ensuite il sera procédé aux consultations des entreprises pour un démarrage de la phase opérationnelle dès les accords de subventions et de l'emprunt.

Élagage

Les fils du téléphone traversent le plus souvent des parcelles privées. Ils ne doivent pas être gênés par des branches situées dans l'environnement de la ligne. Il est donc nécessaire le cas échéant de les dégager. Vous pouvez demander en Mairie les coordonnées de prestataires susceptibles de réaliser ces travaux.

Urbanisme

La pose de clôture ainsi que la mise en place d'un portail sont soumises à autorisation, non pas sur le principe, puisque le code de l'urbanisme le prévoit, mais sur les conditions (hauteur, localisation). Vous devez retirer en Mairie un dossier de déclaration préalable. Concernant le portail, il sera nécessaire de demander une permission de voirie qui fixera en fonction du lieu, des conditions d'accès et de circulation, la localisation du portail.

Don du sang

Les conditions pour donner son sang et ainsi sauver des vies, sont : avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50 kilos, être en bonne santé et avoir une bonne hygiène de vie. Les collectes pour l'année 2016 auront lieu à la salle polyvalente de Sainte-Livrade les :

- **mardi 05/01/2016**, matin
- **mardi 01/03/2016**, matin
- **mardi 03/05/2016**, après-midi
- **mardi 05/07/2016**, après-midi
- **mardi 06/09/2016**, après-midi
- **mardi 08/11/2016**, matin

Visite du sous-préfet

Le 14 août 2015, le nouveau Sous-Préfet, Monsieur Thierry MAILLES nous a honoré de sa présence sur la commune. Le conseil municipal lui a présenté son projet de restructuration des bâtiments communaux et lui a fait visiter plusieurs exploitations agricoles dolmayracaises.

Aménagement d'un espace de stationnement

À l'entrée du bourg, côté église, diverses solutions sont à l'étude avec l'aide de la Communauté d'Agglomération et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour aménager un espace de stationnement.

La délibération a été prise par le Conseil municipal le 16/11/2014 pour acheter le terrain qui longe la route en contre-bas de l'église Saint-Orens. L'étude sera finalisée au cours du 1^{er} trimestre 2016 pour une réalisation au 2^{ème} trimestre 2016.

Analyse de la vitesse à Pech de Plat

L'analyse de la vitesse des véhicules réalisée à Pech de Plat du 04 au 18/06/2015 fait apparaître un nombre d'excès de vitesse significatif. Une mesure de prévention sera prise pour réduire la vitesse des automobilistes et ainsi augmenter la sécurité des habitants de ce hameau.

Deux Dolmayracais à l'honneur

Messieurs Michel GÉRAUD et Jacques VERGNOLLE ont obtenu l'état signalétique de leurs parcours militaires, et se sont vu attribuer le Titre de Reconnaissance de la Nation (T.R.N.).

Michel GÉRAUD a aussi reçu la Croix du combattant pour sa participation à la guerre d'Algérie (1954/1962).

C'est le 5 décembre 2015 au cours d'une cérémonie à Sainte-Livrade qu'ils ont été officiellement décorés.



Un cabinet d'infirmiers sur la commune



Alexandra Gaillot et Jean-Charles Canguilhem sont installés comme infirmiers à domicile depuis septembre 2013 sur notre commune, au lieu-dit Cantète où ils résident.

Alexandra Gaillot est diplômée depuis 2005 et exerce en libéral depuis 2009 après 4 ans en milieu hospitalier. Jean Charles Canguilhem a obtenu son diplôme en 2001 et a exercé 5 ans dans différents établissements hospitaliers de Pau et Toulouse, et un an au sein d'une association d'aide aux personnes dépendantes à Agen.

Ils assurent la prise en charge des patients à leur domicile. Leurs interventions peuvent être ponctuelles ou quotidiennes en fonction des besoins de la personne et ils travaillent en collaboration avec les médecins généralistes du secteur et les médecins spécialistes des centres hospitaliers.

Contact :
06 21 05 06 20
ou
05 47 01 10 36



Dans le courant de l'été 2015, pour des raisons budgétaires, les responsables de voirie de la CAGV nous ont fait part de l'arrêt des travaux de voirie sur les voies communales et sur les chemins ruraux de la commune. Le bilan global des actions réellement réalisées en 2015 pour la commune de Dolmayrac est de l'ordre de 9 %. Pour les autres communes de la CAGV, les pourcentages de travaux réalisés sont très variables, de 0 % à 100 %. Le redémarrage des travaux, promis pour 2016, se fera en priorité sur les communes présentant le plus faible pourcentage de travaux réalisés.

Les travaux de voirie réalisés sur notre commune pour l'année 2015 ont porté sur :

■ Les voies communales

- aménagement du carrefour de Gaubert avec un relevage de la voie communale n° 6 à son intersection avec la D 113 (route vers cimetière Saint-Orens)
- purge de l'entrée de la rue de la Bastide au niveau du lieu-dit Bellevue
- aménagement du carrefour entre la VC n° 109 et la VC n° 1, à Borde Basse
- sécurisation du croisement de Roussous avec pose de bandes signalétiques

Les travaux suivants seront réalisés en 2016 :

- voie n° 1, Pech de Plat : purge et calage des accotements
- voie n° 4, Plateau du Château de Laval : monocouche et « point à temps »
- voie n° 208, Mayne del Rieu : monocouche et « point à temps »
- voie n° 108, Ramelet : reprofilage et calage des accotements
- voie n° 103, Capsolles : ajout de grave et émulsion



■ Les chemins ruraux

Le calage des accotements des chemins ruraux n° 28, 26 et 18 a été effectué.

Les travaux suivants seront réalisés en 2016 :

- CR n° 25 Grand camp : reprofilage et calage des accotements
- CR n° 28 La Bausse : reprofilage et calage des accotements
- CR n° 24 Croix de Saint Agathe : reprofilage et calage des accotements
- CR n° 2 Lois del Four : reprofilage et calage des accotements
- CR n° 18 Caubets : reprofilage et calage des accotements
- CR n° 32 Nicou : reprofilage et calage des accotements.



■ Chemins de randonnée

Deux à trois passages avec tonte et débroussaillage ont été réalisés sur les chemins de randonnée de la commune pour un montant de 5 528 Euros. Un travail efficace a notamment été réalisé par les chemins verts pour le bon déroulement de la randonnée sous la lune. En 2015, le programme de tonte et débroussaillage a été allégé pour tenir compte d'une restriction budgétaire demandée par la CAGV.

Pour 2016, le montant alloué sera de 4 770 Euros, avec seulement deux passages.

■ Nettoyage des accotements

- Premier passage avec broyeur latéral en mai 2015
- Deuxième passage avec broyeur latéral et épareuse uniquement sur virages et carrefours
- Troisième passage avec travail complet broyeur latéral et épareuse

Les agents de la CAGV rencontrent des difficultés sur les voies communales ou chemins ruraux trop étroits lors des actions verticales avec l'épareuse.

Déchets et ordures ménagères

■ Le ramassage et le traitement des déchets et ordures ménagères

Modification de l'organisation de la Collecte des déchets ménagers et des consignes de tri.

Le budget du service de collecte des déchets ménagers est le plus important de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Il s'élève à 5,9 millions d'Euros par an. Ce service emploie 45 personnes.

Les objectifs de réduction du volume des déchets mis à l'enfouissement fixés par le ministère de l'Environnement sont très contraignants :

- diminution de 8% des déchets ultimes enfouis en 2017 par rapport à 2010, pour arriver en 2050 à moins 50%.

En Lot et Garonne sur la période 2010-2014 une baisse de 5% a été obtenue, alors que le Villeneuvois n'a pu constater dans le même temps qu'une baisse de 0,5 % du volume. Ce résultat est dommageable, le Villeneuvois n'a pas obtenu de ce fait certaines subventions de l'Adème qui viennent en recettes dans le calcul de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont chacun s'acquitte avec les impôts fonciers.

Aujourd'hui, une personne qui ne trie pas consciencieusement ses déchets fait payer par la collectivité les conséquences de ses insuffisances.

Chacun doit donc adopter une attitude éco-responsable et critiquer tout manquement aux règles de tri qu'il constate.

Il est indispensable de :

- diminuer la quantité des déchets contenus dans le sac noir (**dont la dernière distribution s'effectuera en janvier**). Pour se faire :
- y exclure le verre, qui recyclé est une recette pour la collectivité.
- écarter la matière fermentescible, en la plaçant dans un composteur permettant de fabriquer un compost indispensable au jardin, aux massifs et pots de fleurs.



Participation à l'opération «Nettoyons la nature» le 10/10/2015

- participer à l'opération « Composter un geste fertile », conditions disponibles au numéro de téléphone suivant : **05 53 41 01 77**. Une nouvelle opération de distribution de composteurs sera organisée dans le premier semestre 2016.
- veiller à n'introduire dans le sac noir aucun déchet susceptible d'être recyclé.
- placer dans le sac jaune tous les déchets recyclables. Les sacs jaunes continueront à être fournis, mais ne devront servir qu'à la collecte des déchets recyclables.
- appliquer les nouvelles consignes de tri. **A partir du 1^{er} janvier 2016, tous les emballages sont recyclables** : pots de yaourt, barquettes carton et polystyrène, plastiques souples d'emballages de bouteilles d'eau, de journaux, ... à la condition que les

emballages soient vides mais sans nécessairement les laver.

Vous trouverez avec ce bulletin un document qui vous servira de guide, auquel vous pourrez vous référer autant que de besoin.

A partir du 1^{er} janvier 2016, les containers de collecte pour les sacs noirs seront vidés par la CAGV le vendredi (donc chaque semaine) et le jeudi semaine impaire pour les containers contenant les sacs jaunes (donc tous les quinze jours). Si nous constatons, sur certains lieux d'apport, que les containers débordent, nous demanderons la mise à disposition d'un ou deux containers supplémentaires. Si chacun applique les consignes de tri, cette situation ne devrait pas se produire puisque ne subsistera dans le sac noir que ce qui est ni recyclable ni fermentescible.

Effectif

L'effectif de l'année scolaire 2015-2016 est de 42 élèves, réparti comme suit :

- Grande section : **7 élèves**
- CP : **7 élèves**
- CE1 : **10 élèves**
- CE2 : **9 élèves**
- CM1 : **6 élèves**
- CM2 : **3 élèves**

L'équipe enseignante est composée de 2 institutrices, Madame Vanessa COURTOIS, directrice, et Madame Véronique LLIORET.



Remise de calculatrices aux élèves rentrant au collège

A.P.E.



Accrobranche à Cap Cauderou le 28/06/2015



Carnaval le 03/04/2015

Atelier informatique

Le conseil municipal a voté le 17 novembre 2015 l'investissement de 3 ordinateurs portables pour l'école, le remplacement des 9 ordinateurs de l'atelier informatique servant aux activités périscolaires ainsi qu'une réfection complète et aux normes de l'installation électrique et du câblage réseau. Le coût global de ce projet est de 7 183 Euros TTC.

Le périscolaire

Comme vous le savez, la réforme du temps scolaire mise en place en septembre 2013 oblige les communes à proposer des activités périscolaires aux élèves de primaire en remplacement des 3 heures de classe déplacées au mercredi matin.

Nous avons donc mis en place des ateliers avec des intervenants professionnels (motricité, éveil, apprentissage des bonnes pratiques alimentaires, ...) et des bénévoles (jeux de construction, lecture de contes, origami, perle hamma, ...) qui se sont ajoutés à l'atelier informatique qui existe depuis 2010 grâce au dévouement de Michel CONCARI.

Pour ne pas trop alourdir le budget école, la municipalité fait appel aux dolmayracais pour animer un atelier avec les enfants. Les activités se déroulent les mardis et vendredis de 15 heures 30 à 17 heures



et un calendrier est mis en place avec les différents intervenants selon leur disponibilité.

L'activité, la durée, l'effectif maximum, la catégorie d'âge et le nombre d'intervention sont au choix du bénévole.

Si vous êtes intéressés pour partager avec les enfants un moment de complicité et d'échange, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Pour contacter la commission école : **05 53 01 08 26** (HR) ou **06 28 08 49 85**

Le restaurant scolaire



d'hygiène et gérer « aux petits oignons » les achats alimentaires journaliers afin que les repas soient suffisamment copieux tout en minimisant le gaspillage alimentaire.

La cuisine et ses locaux annexes ayant fait l'objet de mises aux normes récentes, ceci n'empêche pas que pour accomplir sa tâche notre chef doit suivre régulièrement différentes formations sur les méthodes et principes de gestion pour la sécurité sanitaire des aliments.

Bravo à Franck PETIT le cuisinier de notre école, qui chaque jour doit composer de nouveaux menus avec des produits frais achetés suivant le marché. Mais la mission de Franck ne se limite pas seulement à la confection de bons repas : il doit avec beaucoup de rigueur respecter un très grand nombre de règles

Enfin, depuis la fin du premier semestre, la cuisine dispose désormais d'un nouveau fourneau neuf équipé de dispositifs de sécurité gaz obligatoire et d'un four de cuisson plus performant avec lequel Franck PETIT réalise de nouvelles recettes.

Le C.C.A.S.

■ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tous les dolmayracais ont la légitimité de solliciter le Centre Communal d'Action Sociale pour toutes sortes d'interventions vis à vis des partenaires locaux ou départementaux. Ces partenaires sont très nombreux à pouvoir intervenir dans de multiples domaines comme par exemple le centre médico-social de Villeneuve sur Lot, l'enfance en danger, la commission de surendettement, ...

Le CCAS intervient parallèlement dans la vie communale pour aider les personnes qui à un moment donné peuvent avoir besoin d'un soutien ou d'une écoute particulière. Cet hiver, par exemple nous avons eu deux jours de neige, sans aucune gravité ni conséquence, mais cela a permis de déclencher pour la première fois la cellule de veille. Ce processus d'information et de conseil mis en place par les membres du CCAS permet de prendre contact, d'informer et de rassurer les personnes les plus vulnérables à ce type de conditions météorologiques peu habituelles dans notre région.

Cette cellule de veille, qui a vu le jour en 2014, est ouverte à tous les dolmayracais qui à un moment donné rencontrent des difficultés, qu'elles soient météorologiques (grand froid, canicule, ...) ou quotidiennes (grand âge, isolement, maladie, handicap, chômage, ...).

Pour joindre le CCAS

deux numéros sont à votre disposition, le **05 53 01 03 56** et le **05 53 01 30 31**

Tous les cas seront étudiés et traités dans la plus grande confidentialité et le respect de la vie de chacun.

Le CCAS de Dolmayrac tient à remercier les personnes généreuses qui lui ont fait parvenir des dons.

■ Présence Verte

Il s'agit d'un service de téléassistance pour le maintien à domicile en toute sécurité des personnes âgées, isolées, dépendantes ou atteintes d'un handicap.

Comment ça marche ?

Un collier, bracelet ou téléphone portable permettent de déclen-

cher un signal de secours envoyé vers la centrale d'écoute.

L'opérateur répond afin d'identifier la situation et d'apporter la réponse adaptée.

Présence Verte prévient le réseau de solidarité (famille, voisins, amis, ...) et si nécessaire le méde-

cin ou les services d'urgence. Il existe des solutions adaptées à chaque situation.

Renseignement téléphonique au **05 53 67 78 00** ou par mail guienne@presenceverte.fr



Les manifestations

L'année 2015 a été riche en manifestations organisées par l'équipe municipale, aussi variées que fréquentées.

■ Journée « Cinéma au clair de lune » et Après-midi Jeunesse le 04/07/2015



Cette nouvelle édition a battu des records de fréquentation avec 220 repas et plus de 250 spectateurs pour le film « Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ». Le repas du soir était organisé par l'Atelier informatique. En plus du traditionnel concours de pétanque, l'après-midi a permis aux anciens élèves de l'école de se retrouver autour d'activités ludiques.



Les manifestations (suite)

■ Eglise Saint-Orens

L'église du bourg a été mise à l'honneur par deux fois, avec le concert **Amazing Grace** le **14/02/2015** et le récital remarquable des **Chœurs d'Albret**, le **19/09/2015**.



■ Randonnée sous la lune 31/07/2015

Un grand merci à l'Association des Randonneurs Livradais pour leur participation dans l'organisation de cette manifestation, qui a rassemblé un large public. Une ambiance très chaleureuse malgré la pluie !



■ Les Noctambules 04/08/2015

Une enquête historique dont vous êtes le héros le temps d'une soirée. 60 participants ont remonté le temps et plongé au cœur d'une intrigue policière palpitante.

Pour tous, ce fut une aventure pleine de surprises et de rebondissements où se sont mêlés théâtre, comédie, musique et jonglerie.



■ Balade historique contée

à travers le bourg les **21/07** et **06/08/2015**

D'un bout à l'autre de l'éperon rocheux, de la tour à l'église Saint-Orens, habitants de la commune et touristes ont parcouru le village de Dolmayrac, découvert ou redécouvert les richesses de l'ancien domaine des seigneurs de Montpezat. Les participants, très curieux, ont pu apprécier les explications du guide-conférencier. La tour, l'église, les maisons à pan-de-bois, ... n'ont désormais plus de secret pour eux.



■ Journées du patrimoine 19 et 20/09 2015

Le beau temps aidant, de l'église Saint-Orens à la tour, en passant par le foyer où se tenait une exposition de tableaux avec une dizaine de peintres amateurs, les visiteurs ont été nombreux durant ce week-end.

■ Atelier mémoire vivante 20/09/2015

Des histoires de la vie passée racontées avec humour et dans une ambiance très conviviale. La salle de la mairie a accueilli de nombreux participants, de la commune et d'ailleurs, qui après une écoute attentive ont dialogué avec les intervenants.

- Monsieur **Léonard CALEFFI** : l'arrivée des Italiens
- Monsieur **Xavier CASSE** : l'arrivée de l'eau au hameau de Pech de Plat
- Monsieur **Jean Edward GARRIGOU** : le goudronnage
- Monsieur **Jean SIMON** : la vie au hameau de Lamaurelle
- Monsieur **Jean-Pierre MARTIN** : l'arrivée des Pieds Noirs



■ Théâtre « Rien ne va plus » 07/11/2015

Avec la troupe de Tony FEIDJO

Les associations

L'équipe municipale est à l'écoute des associations et elle renouvelle ses félicitations et encouragements à leurs président(e)s et à tous leurs bénévoles qui animent la commune grâce à leur disponibilité et leur dévouement.

La vie associative de DOLMAYRAC est riche et dynamique

■ Atelier informatique Un atelier en pleine évolution !

Après l'engouement des premières années, on pouvait envisager un ralentissement d'activité dû au départ des participants ayant acquis les bases de l'informatique. C'était sans compter sur le désir de perfectionnement de certains d'entre eux, l'arrivée de nouveaux et sur le succès du périscolaire, sans parler de l'arrivée de Windows 10 ! Consciente de ces évolutions et de la vétusté, autant des équipements

que des installations, la municipalité a doté le périscolaire de matériel neuf, et procédé avec l'aide de bénévoles, qu'il convient de remercier vivement, à la mise en conformité des installations filaires (alimentation électrique, câblage réseau et internet).

Les cours gratuits restent ouverts à tous, les lundis et mardis après-midi (Renseignements : **06 38 40 00 80**)



■ Les Lilas de la Tour

Le club des Lilas de la Tour fait partie de la fédération « Génération Mouvement » des Aînés Ruraux. Il a vocation à proposer des activités susceptibles de développer des moments de partage, de rompre l'isolement, de favoriser la convivialité en un mot de lutter contre les situations de morosité de nos aînés et de tous ceux, plus jeunes, qui aimeraient se réunir pour conduire une activité en amitié telles que celles proposées au cours de l'année écoulée : entretien physique, loisirs créatifs, informatique, petit loto, repas annuel, voyages, randonnées, ...

L'adhésion de 16 Euros permet de participer aux activités de votre choix dans des conditions de sécurité grâce à l'assurance incluse. Le

club est précieux, il fait partie du patrimoine de Dolmayrac, et il est d'autant plus précieux que les habitants de la commune sont disséminés sur le territoire sans occasion de se retrouver au bourg démunie de commerce. Aussi le bureau actuel, touché par des problèmes de santé, fait-il tout son possible pour



pérenniser le fonctionnement des Lilas de la Tour. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous contribuerez à la vie de votre commune.

Cette année nous avons vécu des événements qui ont alterné joie et tristesse comme sait nous l'imposer le destin. Nous avons déploré le décès de notre présidente, Yolande LAZZATI, généreuse amie, attentive aux soucis de chacun. Nous ne pouvons qu'essayer de poursuivre dans la même voie. A l'opposé, lors du repas annuel, nous avons fêté des noces de mélèze (65 ans de mariage), avant de fêter celles de platine (70 ans) des époux GAR-RIGOU. Ce fut l'occasion d'entourer des aînés qui sont les mémoires vivantes de notre communauté.

■ Côté Cour Côté Jardin

L'atelier Théâtre dirigé par Tony FEIDJO a repris depuis le mois d'octobre. 12 enfants y participent cette année. Au printemps dernier, les enfants ont présenté le fruit de leur travail au cours d'une représentation à Casseneuil, puis au foyer rural de Dolmayrac, en collaboration avec d'autres membres de différents groupes menés par M. FEIDJO. La soirée a été une réussite.

Cette année encore, nous aurons l'occasion de venir apprécier et applaudir l'ensemble de ces comédiens au cours de la soirée qui sera organisée au printemps 2016, en espérant un public nombreux.

■ Société de Chasse

La société qui compte 40 membres a lâché 250 faisans et 150 perdreaux en 2015.

Elle a organisé 12 battues, 2 aux sangliers, 6 aux chevreuils et 4 aux renards.

L'association a été active en manifestation durant l'année 2015 puisqu'elle a organisé 3 soirées belote en janvier et février, un vide grenier le 19 avril et une journée de pêche à la truite le 6 avril.

Chaque association a la possibilité de faire paraître des informations liées à ses manifestations sur le site internet de la commune : il suffit de les communiquer par courriel à l'adresse **contact@ville-dolmayrac.fr**.

